



Communiqué de presse
9 mars 2023

Agrivoltaïsme – Transition énergétique – Élevage – Expérimentation

Étude sur les effets d'une installation photovoltaïque sur la production fourragère en lien avec l'élevage ovin : VALECO présente de premiers résultats prometteurs

Fin 2021, VALECO lançait en partenariat avec le Pôle ovin de Charolles, constitué du lycée agricole de Charolles (EPLEFPA de Fontaines Sud Bourgogne) et la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, une expérimentation sur les effets d'une installation photovoltaïque au sol sur la production fourragère (quantité et qualité) ainsi que sur le comportement des ovins.

Un an plus tard, et alors que l'agrivoltaïsme s'impose en France comme un axe majeur de développement des énergies renouvelables, VALECO publie les premiers résultats de cette étude d'envergure qui sera poursuivie jusqu'à fin 2024. Le producteur d'énergies renouvelables envisage d'élargir prochainement ses programmes de recherches à d'autres types d'élevages et zones géographiques.

Des enseignements prometteurs dans un contexte de changement climatique

La première année d'expérimentation a d'ores et déjà permis de dégager plusieurs enseignements concernant les effets d'une installation photovoltaïque sur la pousse de l'herbe (quantité et qualité) et le comportement animal.

Tout d'abord, les bénéfices de l'ombrage dû aux panneaux solaires permettent de préserver la prairie des extrêmes climatiques.

« En effet, la présence des panneaux a tendance à lisser la courbe annuelle de pousse de l'herbe » explique Michaël Floquet, directeur de l'exploitation du lycée de Charolles (EPLEFPA Fontaines Sud Bourgogne).

« En bref, il y a davantage d'herbe en hiver et en été avec le maintien d'une qualité alimentaire plus longtemps. ». Car autre avantage notable constaté, l'herbe ne forme pas ou peu d'épis sous les panneaux, ce qui la rend plus digeste pour les animaux et lui permet de conserver une bonne qualité nutritive plus longtemps.

« Comme attendu la pousse sous les panneaux ralentit au printemps » ajoute Michäel Floquet, « mais à cette période l'herbe ne manque pas sur l'ensemble des autres parcelles et celle-ci est d'ailleurs souvent sous-exploitée par l'éleveur.

A l'inverse la sortie d'hiver et l'été sont des périodes stratégiques qui nécessitent bien souvent une alimentation sur les stocks fourragers lorsque la ressource herbagère sur les parcelles est insuffisante pour le pâturage, en particulier dans un contexte de changement climatique où les gels et sécheresses pourraient s'accentuer ».

Enfin aucune différence significative n'a été pour l'instant constatée sur la pousse d'automne. Fait marquant, l'« entre panneaux » est toujours « meilleur » que le témoin sans installation car cette bande reçoit une ombre modérée bénéfique.

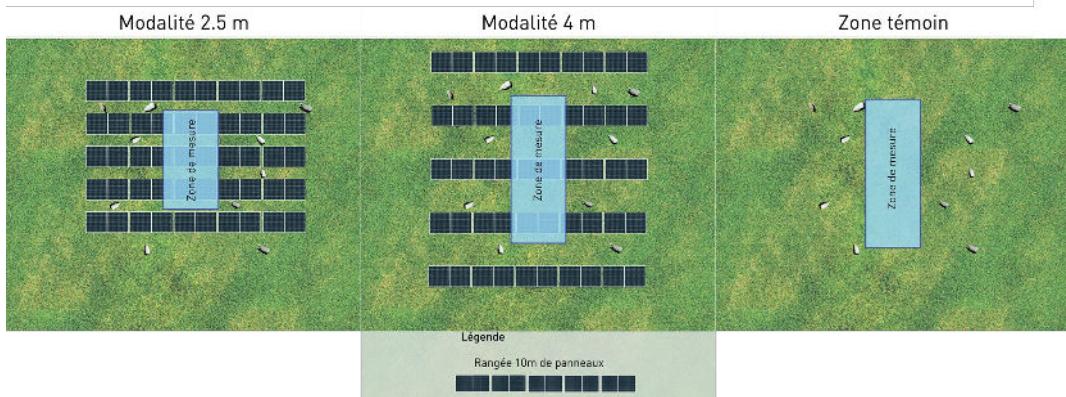
Concernant le comportement des animaux, aucune incidence négative n'a été à ce stade constatée. Les brebis profitent de la protection des panneaux pour s'y reposer, notamment l'été lorsqu'elles cherchent plus de fraîcheur ou lors d'épisodes pluvieux.

« En nous associant à cette expérimentation agrivoltaïque, nous souhaitions doter la filière d'une solide base scientifique qui était inexistante. Les premiers résultats sont prometteurs. Nous suivons l'évolution de façon très fine, des mesures sont effectuées toutes les semaines sur la pousse de l'herbe qui sont associées à des prélèvements permettant d'avoir une évolution de la composition floristique et de la valeur alimentaire. Un suivi du comportement des animaux est également réalisé et des sondes nous permettent de mesurer des températures et l'humidité toutes les heures. Les résultats sont encourageants. L'ombre apportée par les panneaux représente définitivement un atout pour soulager les animaux quand l'ensoleillement et la chaleur sont trop importants. Nous pouvons également identifier des améliorations, notamment pour une meilleure répartition de la pluviométrie sous les panneaux. L'expérimentation est très pertinente pour ajuster la configuration et créer les meilleures conditions pour une parfaite cohabitation entre la production d'électricité et l'élevage », souligne Laurent Solas, responsable technique au sein de la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire.

Lise Jaulmes, Référente agronomie chez VALECO conclut que « *Dans un contexte de changement climatique, cette première année d'étude semble confirmer que l'agrivoltaïsme d'élevage pourrait être un levier de maintien du bien-être animal et de la résilience des prairies en période estivale et hivernale, à condition d'adapter les modalités de pâturage. Une opportunité à saisir pour répondre de manière durable aux enjeux alimentaires et énergétiques d'aujourd'hui et demain, tout en préservant la biodiversité pour laquelle les prairies jouent un rôle déterminant. Quelques améliorations du dispositif d'étude sont prévues, par exemple l'installation de plusieurs stations météo pour mesurer plus finement les microclimats sous les panneaux photovoltaïques. Valeco porte l'ambition de produire des références en matière d'agrivoltaïsme qui seront utiles aux agriculteurs pour comprendre et optimiser les synergies entre leur production agricole et les services apportés par l'installation photovoltaïque. Ainsi, nous prévoyons également de déployer des expérimentations sur d'autres types d'élevages (volailles chair, bovins viande, etc.) avec différentes configurations en termes de hauteur et d'espacement. C'est donc tout naturellement que Valeco rejoint le pôle national de recherche, innovation et enseignement sur l'Agriphotovoltaïsme (PNR Agri-PV), initié par l'INRAE. Valeco a signé le protocole d'accord pour la création du PNR AgriPV au Salon International de l'Agriculture le 28 février 2023. »*

Rappel du dispositif mis en place

L'expérimentation a lieu sur une prairie permanente exploitée par le lycée agricole de Charolles (EPLEFPA Fontaines-Sud Bourgogne) sur la commune de Charolles. Cette installation pilote réalisée par VALECO a pour objectif de comparer la ressource fourragère et le comportement des ovins allaitants selon différentes modalités. Elle est composée de 3 zones : une première où les rangées de panneaux solaires sont espacées de 2,5 mètres, une deuxième où l'espacement est de 4 mètres et une zone témoin dépourvue de panneaux. La récolte des données est réalisée simultanément sur les trois zones.



Un projet porté par



valeco
PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES



En partenariat avec

Charolles



INRAe

À PROPOS DE VALECO

Filiale française d'EnBW, l'un des plus grands énergéticiens en Allemagne et en Europe, VALECO est spécialisé dans le développement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de projets EnR. Basée à Montpellier depuis plus de 20 ans, la société, qui emploie près de 250 personnes dans les secteurs de l'énergie éolienne et photovoltaïque, est présente sur toute la chaîne de valeur en France et à l'international : de l'identification de sites propices à la vente d'électricité renouvelable. Au 31 décembre 2022, VALECO comptabilise une puissance installée de 697 MW (dont 497 MW en éolien et 188 MW en solaire) soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique de plus de 615 800 personnes.

Plus d'informations sur www.groupevaleco.com

CONTACT PRESSE

Agence Dakota Communication
01 55 32 10 40 – valeco@dakota.fr